

RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION

*Vers un dialogue renforcé entre
Filières et Territoires en faveur de la
complémentarité des circuits
d'approvisionnement infrarégionaux*

**RETOUR SUR LES
ATELIERS D'EXPLORATION
2020 & 2021**



CONTEXTE

Depuis plus d'une dizaine d'années, de nombreuses dynamiques territoriales en faveur de la relocalisation de l'alimentation et de l'approvisionnement local voient le jour. Porté initialement par la demande des consommateurs, ce mouvement s'amplifie aujourd'hui sous l'effet des politiques publiques au profit de l'agriculture et de l'alimentation. Ainsi, la loi Egalim de 2018 est venue apporter de nouvelles orientations en matière d'approvisionnement de la restauration hors domicile.

Par ailleurs, l'année 2021 a été marquée par la labellisation de 38 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et huit nouveaux territoires sont lauréats de l'appel à projets PNA de 2022. Ce sont donc au total 52 territoires qui sont aujourd'hui labellisés en AuRA. Autant de réalités qui invitent les territoires et les filières structurées à agir plus collectivement en faveur de la complémentarité des circuits d'approvisionnement infrarégionaux.

Afin d'explorer les conditions et modalités d'activation de ces complémentarités, **La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, Cap Rural et l'ISARA ont conduit, en 2020 et 2021, un projet partenarial inédit entre acteurs de l'accompagnement des filières alimentaires, de l'accompagnement des territoires et de la recherche.**

Pour se faire, un groupe d'opérateurs des filières et de territoires de la région AuRA* a été mobilisé à l'occasion de **deux ateliers d'exploration** (soit au total 60 participants) avec pour objectifs de :

- Développer l'interconnaissance et offrir un espace de dialogue et de partage aux acteurs des filières et aux territoires engagés dans des démarches alimentaires territoriales ;
- Partager leurs actions et projets respectifs, ainsi que les solutions et contraintes rencontrées en termes de structuration de filières de proximité ;
- Explorer collectivement les pistes de coopérations à activer pour une plus grande complémentarité entre circuits d'approvisionnement avec et sans intermédiaires autour des enjeux logistiques et d'optimisation des outils de transformations (abattoirs, ateliers de découpe, légumeries...) d'AuRA.

En appui à ces échanges, l'ISARA - en partenariat avec l'Université du Québec à Montréal UQAM - a piloté un travail de recherche pour préciser des pistes de coopérations en identifiant des actions jugées prioritaires et faisables à court, moyen et plus long termes.

Ce présent document de synthèse a vocation à :

- Restituer les travaux portés depuis un an par le collectif de partenaires ;
- Donner des clés et outiller les acteurs pour organiser ce dialogue au plus près des territoires de projet.

* Pour connaître la liste des structures participantes rendez-vous sur le site de [Cap Rural](#)

CIRCUITS D'APPROVISIONNEMENT INFRARÉGIONAUX :

de quoi parle-t-on ?

Les circuits de distribution des produits alimentaires organisent l'accès à l'alimentation du producteur au consommateur.

Ces circuits ont des caractéristiques variées de par les échelles qu'ils couvrent et le nombre d'opérateurs qu'ils mobilisent. Lorsqu'ils sont "infrarégionaux", ces circuits concernent la circulation de produits alimentaires au sein d'une région, en l'occurrence Auvergne-Rhône-Alpes, et à destination des consommateurs présents sur ce territoire.

COMPLÉMENTARITÉ :

de quoi parle-t-on ?

L'approvisionnement local peut se faire en circuits courts (avec un intermédiaire maximum) mais aussi via des circuits longs (plusieurs intermédiaires).

La complémentarité vise à penser les modalités d'articulation des approvisionnements (notamment de la restauration collective publique) entre les circuits courts et longs.

En effet, les filières structurées peuvent contribuer à ce type d'approvisionnement local - et à partir de matières premières régionales - grâce aux outils de transformation régionaux et aux outils logistiques optimisés dont elles disposent ou aux partenariats qu'elles ont noués en la matière.

Les ateliers d'exploration ont permis de poser des constats, d'identifier des besoins et de formuler des premières pistes d'action.

1. CONSTATS

Constat 1

Une réelle dynamique en région en matière d'approvisionnement local* :

- **Coté Territoires** : une diversité et de nombreuses actions pour structurer des filières de proximité en soutenant et renforçant la production et la transformation locale - notamment par le biais de projets comme les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) qui visent à conduire un programme d'action concerté en faveur de la reterritorialisation de l'alimentation. Ces programmes sont établis à partir de diagnostics partagés et co-construits avec les parties prenantes du système alimentaire local.
- **Coté Filières** : une diversité et de nombreuses actions pour structurer des filières régionales : accompagner la production pour répondre à la demande en produits de proximité ; mettre en relation les acteurs de l'amont et de l'aval des filières ; ou encore valoriser et promouvoir l'offre en produits de proximité à destination des divers débouchés régionaux (Restauration Hors Domicile et Grande distribution).

Constat 2

Malgré l'existence d'un foisonnement d'initiatives, les échanges en ateliers ont montré une méconnaissance réciproque entre le monde des filières et celui des territoires, tant en termes de fonctionnement, de contraintes qui s'exercent sur chacun, que sur leurs actions respectives en faveur de la relocalisation de l'alimentation. Ce faible niveau de dialogue et de partage est le fruit d'un cloisonnement historique.

Constat 3

Il en résulte la coexistence de stratégies non-concertées et non convergentes avec par exemple la multiplication d'outils de transformation initiés par les uns et les autres fragilisant dans le temps leur fonctionnement et donc leur pérennité mutuelle.

Constat 4

Les participants aux ateliers expriment le besoin d'une connaissance plus fine des opérateurs des filières, de leurs organisations et fonctionnements ; ainsi que des outils ou équipements présents en AuRA pour envisager d'optimiser l'existant, avant de créer de nouvelles infrastructures. Réciproquement, apparaît le besoin d'une connaissance plus fine des stratégies de relocalisation de l'alimentation portées par les territoires.

Constat 5

Au-delà, ces ateliers témoignent de la nécessité que chacun reconnaisse la légitimité des autres à s'emparer des questions d'alimentation. Une condition pour renforcer le dialogue autour de la structuration des filières de proximité en agissant aussi sur la complémentarité des circuits d'approvisionnement infrarégionaux.

2. FOCUS THÉMATIQUES

Les ateliers ont été l'occasion de renforcer la connaissance réciproque de l'organisation des filières alimentaires et des dynamiques territoriales de relocalisation de l'alimentation en AuRA. Deux focus thématiques ont notamment été conduits.

Adaptations logistiques pour favoriser l'approvisionnement infrarégional : quelles réponses possibles aux nouveaux besoins ?

1/ Changer de regard sur les questions logistiques et ne pas se limiter à la seule question des transports mais envisager l'ensemble de la chaîne logistique et les interactions qui s'y jouent :

- Flux d'information
- Flux de matière (transport)
- Flux financiers et monétaires
- Impact écologique
- ...

2/ Se connaître : prendre conscience de la réalité des métiers de chacun. Identifier les interlocuteurs en région pour entamer le dialogue et envisager de nouvelles solutions de contractualisation entre donneurs d'ordre et opérateurs.

Pour aller plus loin : des questions à se poser collectivement afin d'adapter la logistique et la rendre efficace pour un approvisionnement infrarégional :

- Quel coût et quelle échelle pour penser ces adaptations logistiques ?
- Quels rôles, quels enjeux et quels bénéfices à trouver pour les acteurs des systèmes alimentaires (du producteur au consommateur en passant par les intermédiaires/acteurs historiques de la distribution alimentaire) ?
- Quelle gouvernance sur les questions logistiques ?

* Pour découvrir le détail du premier rendez-vous exploratoire sur le site de **Cap Rural**

Optimisation des outils de transformation existants sur les territoires aurhalpins : quelles alliances coconstruire entre opérateurs et territoires ?

- 1/ Échanger sur les enjeux de sécurité sanitaire des aliments et les opportunités ou possibilités de mutualisation des outils déjà agréés au regard des normes sanitaires et de la réglementation française et européenne.
- 2/ Disposer d'un état des lieux des différents outils existants, de leurs spécificités et contraintes, de leurs capacités de traitements, des optimisations à envisager...
- 3/ Ré-envisager et innover dans les accords et les modes de contractualisation pour satisfaire aux attentes des parties prenantes (cahiers des charges, volumes, engagements financiers respectifs, partage des risques...).

Pour aller plus loin :

- Quelles modalités pour favoriser les partenariats et la contractualisation dans un contexte qui reste concurrentiel ?
- Comment mutualiser les outils existants ou futurs pour atteindre une utilisation optimale (capacité de traitement, flux, volumes...) et préserver leur rentabilité ?
- Quelles instances de gouvernance pour faire dialoguer politiques alimentaires territoriales et acteurs agricoles et agroalimentaires autour de la question des équipements (transformation, conditionnement, stockage) ?

3. PISTES & PERSPECTIVES

Des pistes à activer

Une méthode scientifique innovante pour faire dialoguer filières et territoires sur la relocalisation de l'alimentation

Le travail de recherche porté par l'ISARA et l'UQAM (Université du Québec à Montréal) a permis de synthétiser des pistes de dialogue possibles entre parties prenantes du système alimentaire régional. La méthodologie de la cartographie des concepts a permis la formulation et la priorisation de pistes d'actions favorisant une plus forte complémentarité des démarches autour d'une relocalisation de l'alimentation à l'échelle régionale.

LA CARTOGRAPHIE DES CONCEPTS AU SERVICE DE LA RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION

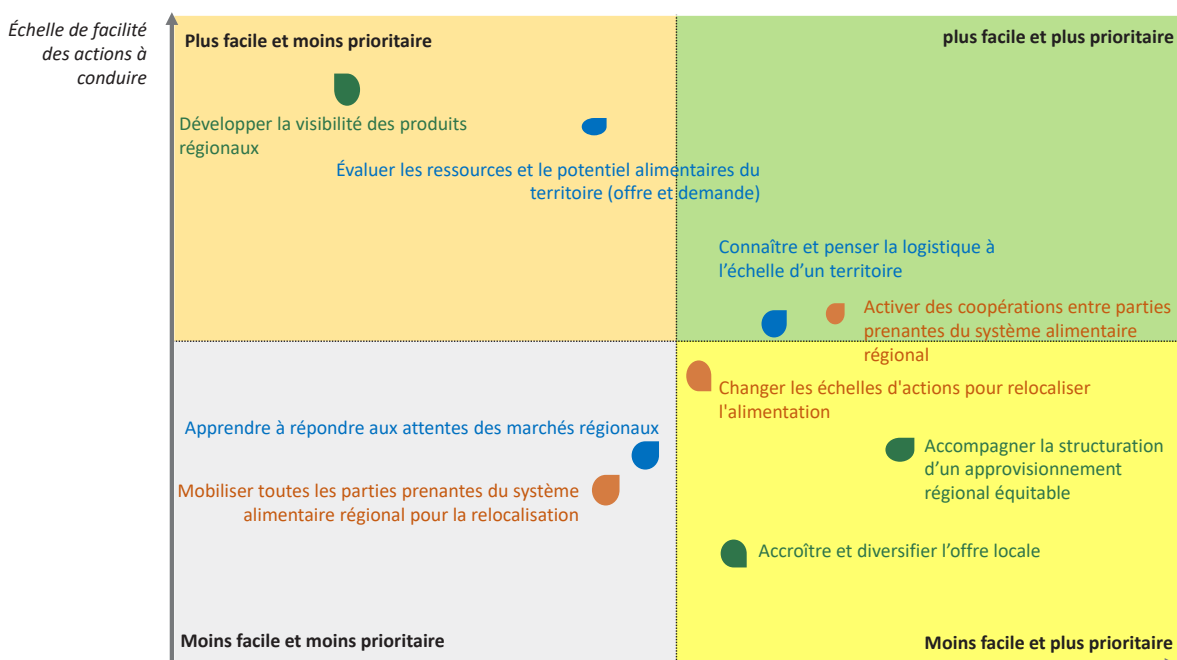
De quoi s'agit-il ?

Une méthode scientifique pour identifier collectivement des actions réalisables et les prioriser.

En pratique :

1. **200 idées** en faveur du développement de l'approvisionnement local proposées par les 60 participants du premier atelier en 2020
2. Traduites en **74 propositions** d'actions
3. Des propositions triées et évaluées par des acteurs issus des mondes des filières, des territoires, de l'accompagnement et de la recherche
4. Un traitement des données pour faire ressortir des **pistes d'actions en croisant les perceptions de "priorité" et de "facilité" des répondants**

"Les pistes d'actions à investiguer en matière de complémentarité"



© L.M. CLOUTIER, CHAZOULE, 2021

Thème 1 - Connaître les ressources, outils, marchés
Thème 2 - Préserver l'offre, rémunérer les acteurs, augmenter la qualité
Thème 3 - Gouverner et inclure, créer de la complémentarité entre filières et territoires

Échelle de priorité des actions à conduire

Cette analyse fait ressortir 9 pistes d'actions à investiguer en matière de complémentarité des circuits d'approvisionnement infrarégionaux. Ces pistes peuvent être synthétisées en trois grands thèmes :

- Connaître les ressources, outils, marchés ;
- Préserver l'offre, rémunérer les acteurs, augmenter la qualité ;
- Gouverner et inclure, créer de la complémentarité entre filières et territoires.

Certaines pistes - par exemple "Développer la visibilité des produits régionaux" - ont déjà fait l'objet de plusieurs travaux en Auvergne-Rhône-Alpes. Les autres pistes d'actions repérées sont encore très largement à explorer et viendront alimenter de futurs travaux en faveur de la complémentarité des circuits d'approvisionnement infrarégionaux.

Quelques repères pour passer à l'action collectivement

En janvier 2022, la région AuRA compte 52 territoires labellisés Projets Alimentaires Territoriaux. Ces démarches représentent de véritables opportunités pour créer des scènes de dialogue inclusives et il est crucial que les opérateurs des filières y soient invités et qu'ils y participent.

Quels bénéfices à cette gouvernance multi acteurs plus étayée tant à l'échelle des territoires qu'à l'échelon régional ?

- Être informé, se tenir informé et au final être acteur - côté territoire, comme côté filière - du paysage alimentaire régional : organisation des filières régionales de l'amont à l'aval, connaissance des infrastructures existantes, orientations et fonctionnement des territoires de projets alimentaires... ;
- Se reconnaître mutuellement comme co-auteurs de la relocalisation de l'alimentation et être impliqués collectivement pour sa réussite ;
- Formuler collectivement des socles communs d'enjeux et d'objectifs en faveur de la relocalisation de l'alimentation ;
- Identifier et comprendre les freins pour co-construire ces complémentarités entre les circuits d'approvisionnement ;
- Partager pour rechercher et mobiliser des leviers à actionner. A titre d'exemple, l'organisation en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) permettant un actionariat public privé a été mentionnée à plusieurs reprises dans les échanges... ;
- Se projeter pour innover et activer des alliances possibles entre filières et territoires et favorables à la relocalisation de l'alimentation ;
- Raisonner les liens entre les dispositifs techniques et financiers mobilisés par les territoires et les filières.

A venir...

Le travail partenarial lancé par La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes, la Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, Cap Rural et l'ISARA se poursuit en 2022 avec :

- La déclinaison de temps d'échange et d'exploration concrète des axes de complémentarité sur des territoires volontaires ;
- La production de ressources : cartographies, bibliographies, articles scientifiques... ;
- La poursuite du travail d'analyse et d'investigation des complémentarités dans les circuits d'approvisionnement par l'intermédiaire de programmes de « recherche-action ».

Pour toute question et complément d'information :

Manon Gallien

manon.gallien@aura.chambagri.fr



Noémie Barlet

nbarlet@ara.lacoopagri.coop



Dominique Bernier

cooperationsentreacteurs@caprural.org



Carole Chazoule

cchazoule@isara.fr

